



*La Ville encourage*  
**la PRATIQUE DU VÉLO** P.6



**COVID-19**  
**CENTRE**  
**LOUISE COUCHEROUX**  
Un défi à relever : maintenir  
le lien social tout en protégeant  
les aînés.



**MOBILITÉ**  
**UNE VOIE POUR LE**  
**COVOITURAGE**  
La M6 est désormais dotée d'une  
voie réservée au covoiturage  
en semaine



### Numéros utiles

#### URGENCES

- Samu : **15**
- Pompiers : **18**
- Médecin de garde :  
**04 72 33 00 33**
- SOS Médecins :  
**04 78 83 51 51**
- Commissariat de police de secteur :  
**04 78 33 53 54**  
ou **17** en cas d'urgence
- Centre antipoison :  
**04 72 11 69 11**
- Enfance maltraitée :  
**119** (appel gratuit)
- Violences conjugales : **39 19**
- Maltraitance des Personnes Âgées : **39 77** ou RhônALMA :  
**04 72 61 87 12**
- ENEDIS : **09 72 67 50 69**
- GRDF
  - Urgence sécurité gaz  
24h/24 - 7 j/7 :  
**0 800 47 33 33**
  - Raccordement :  
**0 810 224 000**

#### PHARMACIES DE GARDE

Pour trouver les pharmacies de garde en dehors des jours et des heures ouvrés, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Consulter l'affichage du service de garde sur la vitrine des pharmacies.
- Demander à son médecin.
- Appeler le **3237**.  
Une fois tapé votre code postal, ce service audiotel recherche automatiquement les pharmacies les plus proches (service payant 34 centimes la minute à partir d'un poste fixe). Ce dispositif permet de disposer n'importe où d'une **information à jour en temps réel**.

 **POUR EN SAVOIR +**  
**www.ecully.fr**

#### MAIRIE

Place de la Libération  
CS 80212 - 69134  
Écully Cedex  
**Tél. 04 72 18 10 00**  
**Fax : 04 72 18 10 18**  
mairie@ville-ecully.fr  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et  
de 13h30 à 17h,  
le samedi de 8h30 à 12h

#### ÉTAT CIVIL

Mêmes horaires que la mairie  
sauf le lundi, ouverture  
en continu de 10h à 17h

#### POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Téléphonez au  
04 72 18 10 06

#### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 24 février  
à 18h30

#### PERMANENCES

- **Notaires :**  
1<sup>er</sup> mardi du mois de  
16h à 17h,  
sur rendez-vous à prendre  
à l'accueil de la mairie

#### - Conciliateur de justice :

Le 1<sup>er</sup> lundi du mois, sur  
rendez-vous à prendre  
à l'accueil de la mairie

#### POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 72 18 10 10

#### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 04 72 18 10 02

#### BIBLIOTHÈQUE DES SOURCES

Tél. 04 78 66 04 58

#### SERVICE CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Centre culturel  
21 avenue Édouard Aynard  
Tél. 04 78 33 64 33  
centre.culturel@ville-ecully.fr

#### MAISON DES SPORTS

5 rue Jean Rigaud  
Tél. 04 78 33 00 76

#### PISCINE MUNICIPALE

Tél. 04 78 35 10 22

#### ESPACE ÉCULLY

7 rue Jean Rigaud  
Tél. 04 78 33 92 92

#### MARCHÉS ÉCULLY CENTRE

- Jeudi et samedi matin  
place du Marché
- Mardi de 14h30 à 19h,  
place de la Libération

#### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Maison de la Solidarité  
23 avenue de Veyssière,  
allée C, 1<sup>er</sup> étage  
Tél. 04 78 64 17 00

#### MAISON DU QUARTIER

Tél. 04 78 35 44 01

#### BUREAU DE POSTE

Tél. 36 31  
Ouvert du lundi au vendredi :  
9h à 12h30 et 14h à 18h,  
le samedi : 9h à 12h30

#### DÉCHÈTERIE

- Impasse des Anciennes  
Vignes à Champagne-au-  
Mont-d'Or  
Tél. 04 78 47 56 51
- 82 avenue Sidoine  
Apollinaire à Lyon 9<sup>e</sup>  
Tél. 04 78 47 10 57

#### INFO TRAFIC

Tél. 0800 15 30 50  
www.onlymoov.com

## État civil

#### NAISSANCES

**Novembre** • Mohamed MEDJAHED, le 1er;  
Eden BAAZIZ, le 9; Éléonore BOUVY, le 12;  
Rivka AMOUYAL, le 20; Meriam BENAIRE, le 20;  
Aden DANIELYAN, le 26;  
Orlane HOSPITALIER, le 29.

**Décembre** • Nélia THINET, le 7;  
Hubert D'USSEL, le 10; Selma JOCKY, le 13;  
Mathis LUFUA ROMAIN, le 20; Élisabeth  
GRESSET, le 21; Amani AISSAOUI, le 29.

#### MARIAGES

**Novembre** • Sophie CLOZEL et Fabio  
BERTULETTI, le 21; Marie FAURE et  
Olivier THIESSON, le 27; Dalila MERKATI  
et Jorick MUFFAT-JEANDET, le 28.

**Décembre** • Naïla CHOUCHA  
et Ryad BOUCHAMI, le 19.

#### DÉCÈS

**Octobre** • Oumelkheir BELHADJ-MAHAMMED,  
le 29; Simonne COLLIER, veuve BRUN, le 31.

**Novembre** • Jeanne MOCLYN, le 1er; Jeannine  
MACCARI, veuve FAVRE, le 1er; Marie ORGERET,  
veuve COTTAREL, le 4; Christophe WURMSER,  
le 4; Brigitte RAIN, épouse CHAVANAT, le 5;  
Pierre BOUQUIN, le 5; Yousri M'BAREK, le 5;  
Irène BUTIN, veuve MORAT, le 6;  
Annie DI VITA, le 6; Françoise SEGUIN,  
épouse MORAWEK, le 6; Patrick GILBERT, le 15;  
Jacques NARDIN, le 15; Daniel GOUJON, le 18;  
Albert CHEVALLIER, le 20; Arlette GOFFI, le 22;  
Paul VALLIER, le 30.

**Décembre** • Geneviève GUIET, veuve  
BOSTVIRONNOIS, le 2; Jean PINATEL, le 3;  
Sylvette CRETON, épouse ESCHRICH, le 5;  
Gabriel RÉGNIER, le 5; Héliette HOAREAU, le 5;  
Françoise CHEYLUS, épouse AILLOUD, le 8;  
Suzanne GERVAISE, le 10; René MUTIN, le 11;  
Domingos ALVES FERNANDES, le 12;  
Mohammed EL MAGRAOUI, le 13;  
Christophe DURY, le 22; Cécile BITAUD, épouse  
RELAVE, le 26; Robert BOURGARIT, le 27.



## État et collectivités :

### LA SUBSIDIARITÉ POUR PLUS D'EFFICACITÉ

L'année 2020 fut une épreuve inédite pour nombre d'entre nous. À l'heure d'en faire un premier bilan, et à l'aune de mes premiers mois en tant que Maire d'Écully, je retiens le rôle essentiel joué par nos collectivités locales dans cette crise, en décalage criant avec un État pris au piège de sa propre structure et des lenteurs qu'elle induit. Masques, tests, soutien aux plus fragiles : sur tous ces sujets les élus et agents des collectivités ont été en première ligne et ont pallié les carences d'un État devenu trop centralisé.

Oui, ces premiers mois ont renforcé ma conviction qu'un nouvel acte de décentralisation et de déconcentration est nécessaire pour renforcer l'efficacité de l'action publique.

L'État doit pouvoir se recentrer sur ses compétences régaliennes (sécurité, justice) fragilisées aujourd'hui, et laisser aux collectivités territoriales, en lien avec le Préfet, le pilotage des politiques de proximité : c'est bien de subsidiarité dont nous avons besoin aujourd'hui ! C'est en faisant confiance au bon sens des élus, sur le terrain et pleinement ancrés dans la réalité du quotidien que les décisions seront prises avec pragmatisme et efficacité. Cette crise sanitaire l'a montré, agissons sans tarder !

Bien fidèlement,

**Sébastien MICHEL,**  
Maire d'Écully

## SOMMAIRE

- 4 RÉTROSPECTIVE**  
Les temps forts de la vie éculloise de novembre à janvier.
- 6 ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO**  
Afin de favoriser la mobilité active, la ville d'Écully vient de mettre en place une prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et sollicite la Métropole pour la poursuite des aménagements de voirie.
- 10 CENTRE LOUISE COUCHEROUX : MAINTENIR DU LIEN MALGRÉ LA COVID**  
S'adapter pour maintenir le lien social tout en protégeant les aînés : un défi pour le centre Louise Coucheroux.
- 13 UNE VOIE DE COVOITURAGE SUR LA M6**  
Depuis fin décembre, la voie de gauche de la M6 est réservée au covoiturage en semaine. Précisions sur ce nouveau dispositif...
- 14 ÇA BOUGE À L'ÉCOLE CENTRALE**  
Alliance avec l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne et plan d'action ambitieux pour répondre au défi de la transition écologique, l'École Centrale continue d'innover.
- 16 L'ÉCOLE D'AGRICULTURE, TÉMOIN DU PASSÉ RURAL D'ÉCULLY**  
De 1851 à nos jours, de l'École d'horticulture au CFP, un enseignement autour de l'agriculture et du paysage existe depuis 170 ans sur la commune.
- 18 TRIBUNES DES ÉLUS**
- 19 SORTIR À ÉCULLY**  
Retrouvez l'actualité culturelle et associative de la commune.

### ÉCULLYMAGAZINE

**JOURNAL D'INFORMATIONS GRATUIT**, édité par la municipalité d'Écully — CS80212 — 69134 ÉCULLY CEDEX — Tél. : 04 72 18 10 00.

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Sébastien MICHEL. **RÉDACTION** Service communication. **CRÉDIT PHOTOS** Ville d'Écully, Sébastien Lorsbach, EFS, Société d'Histoire, Métropole de Lyon, École Centrale de Lyon, Jacques Baranger. **MISE EN PAGE** Apicom — Tél. : 09 87 79 38 48.

**MAQUETTE ORIGINALE** Territoires Publics Consultants. **IMPRESSION** Imprimerie Faurite. **TIRAGE** 9 000 exemplaires. Imprimé sur papier certifié PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).

**D'AUTRES INFORMATIONS SUR LA COMMUNE** [www.ecully.fr](http://www.ecully.fr)



# ÇA S'EST PASSÉ À ÉCULLY



## L'ÉCOLE DU PÉROILLIER SOUTIEN LES POMPIERS

Une délégation de représentants des parents d'élèves du groupe scolaire du Péroillier s'est rendue à la caserne pour remettre 575 € ainsi que des dessins réalisés par les écoliers à l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Écully. « Vous avez offert votre calendrier aux enfants, il nous a semblé normal d'organiser cette collecte pour vous soutenir et vous remercier, vous qui faites beaucoup pour la population en cette période difficile », a expliqué l'une des mamans présentes.



## LE GESTE SOLIDAIRE DE L'INSTITUT PAUL BOCUSE POUR LES AÎNÉS

Les étudiants de l'Institut Paul Bocuse ont souhaité faire un geste de partage en cette fin d'année. À quatre reprises, de fin novembre à mi-décembre, ils sont venus apporter une centaine de pâtisseries (brioches de Noël et tartes) aux résidents et au personnel du Centre Louise Coucheroux. L'occasion de se régaler et de discuter avec les étudiants et le chef exécutif Florent Boivin, meilleur ouvrier de France, sur la formation dispensée à l'Institut... et les recettes!



## DE NOMBREUSES MISSIVES POUR LE PÈRE NOËL

La boîte aux lettres du Père Noël, installée place de la Libération, a eu un franc succès puisque près de 280 lettres ont été collectées entre le 1<sup>er</sup> et le 23 décembre. Nul doute que les petits Écullois ont été gâtés cette année...



## HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

Les élus ont rendu hommage aux soldats français morts durant les guerres d'indépendance en Afrique du Nord et déposé une gerbe devant la stèle avenue Tabard.

« Le sujet de la guerre d'Algérie est complexe et source de débats passionnés. J'ai la conviction profonde que le rôle de ma génération, qui n'a pas connu cette guerre, est d'appréhender notre histoire dans sa globalité, et de l'assumer fièrement » a précisé le Maire, Sébastien Michel.



## LES COMMERÇANTS VOUS DÉROULENT LE TAPIS ROUGE !

Vous n'avez pas pu le manquer, les commerces ont pris un air de fête en ce mois de décembre, lorsqu'ils ont tous pu rouvrir. Tapis rouge à l'entrée, belles vitrines, masques offerts, ils vous accueillaient à nouveau avec grand plaisir, et dans le respect d'un strict protocole sanitaire.



### PLANTATION DE L'ARBRE DE LA SOLIDARITÉ

■ Fidèle soutien de l'opération « Arbre de la Solidarité », la Ville a planté un 16<sup>e</sup> arbre, au profit du Foyer Notre-Dame des sans-abri. C'est dans le jardin du Centre Louise Coucheroux qu'a été planté un frêne à fleurs, en présence de nombreux élus et résidents et des représentants de l'association. Outre le logement et les repas fournis aux sans-abri, le Foyer assure un travail d'insertion. L'année dernière, 600 personnes ont été aidées à se réinsérer et 200 ont trouvé un travail durable.



### LES TOURISTES À L'INSTITUT PAUL BOCUSE

■ L'Institut Paul Bocuse a reçu à la mi-décembre la visite d'hôtes inhabituels. L'animateur Arthur et ses équipes ont tourné un nouvel épisode de l'émission les Touristes, diffusée sur TF1. Le principe de l'émission est d'immerger 6 invités dans un milieu qui leur est inconnu. Les 6 touristes, comédiens et humoristes, Ines Reg, Booder, Virginie Hocq, Chris Marques, Cartman et Gérémy Crédeville se sont donc retrouvés aux fourneaux... Une cérémonie de remise de diplômes a clos le tournage, en présence de Dominique Giraudier, directeur général de l'Institut, de nombreux chefs, enseignants et étudiants ayant participé au tournage. Une aventure à suivre en 2021 sur le petit écran (la date de diffusion n'est pas encore arrêtée).



### DE NOMBREUX GAGNANTS AU JEU DES VITRINES

■ Bravo à tous les participants, vous avez été 54 enfants et 30 adultes à participer au jeu des vitrines proposé par l'association des commerçants d'Écully et la Ville. Les gagnants ont été tirés au sort parmi les bonnes réponses et 43 lots ont été attribués. Les commerçants ayant souhaité cette année offrir un gros lot parmi les bulletins « enfants », ce sont Illyana et Elya Montard Breton, Éculloises de 8 et 4 ans qui ont eu la chance de gagner le séjour à Disneyland Paris d'une valeur de 600 € (notre photo)... à partager avec leur maman !



### LA RÉGION SOUTIEN LE PROJET SÉCURITÉ DE LA VILLE

■ Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, s'est rendu à Écully aux côtés de Sébastien Michel, Maire de la Ville et de Nathalie Serre, Députée de la circonscription. À cette occasion, un contrat régional de sécurité a été signé. Ainsi, la Région s'engage à soutenir les projets de la commune en matière de sécurité. Il sera notamment question de l'aménagement et de l'équipement du Centre de supervision urbain, de l'extension du réseau de caméras de vidéoprotection, de la modernisation de l'équipement de la police municipale et enfin de la sécurisation des entrées et sorties des zones d'activités.

## Mobilité durable

# ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

La ville d'Écully a choisi d'encourager la pratique du vélo, bénéfique pour la santé comme pour la planète. Elle vient de mettre en place une prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et sollicite la Métropole pour la poursuite des aménagements de voirie. Pour que le partage de la rue se fasse au mieux, nous rappelons dans ce dossier les règles de base pour circuler à vélo en toute sécurité.



Aujourd'hui le transport contribue pour près de 85 % à la pollution atmosphérique, impactant directement la qualité de l'air et, de fait, la qualité de vie des citoyens. Ces chiffres confirment l'urgence de développer une mobilité plus durable pour les trajets du quotidien, notamment par la promotion des modes actifs.

«La pratique du vélo est un mode de déplacement alliant respect des gestes barrières, écologie, économie, gain de temps et bénéfice pour la santé. Rien que des avantages!» explique Agnès Gardon-Chemain, 1<sup>re</sup> adjointe déléguée à la Transition écologique, aux Mobilités et à l'Innovation. «Il nous faut bien sûr continuer avec la Métropole à aménager la voirie, prévoir des équipements pour le stationnement des vélos. Le partage de la voirie est un défi, les cyclistes comme les conducteurs de voitures et de camions doivent se respecter mutuellement et respecter le Code de la route; cela s'applique aussi aux piétons. Des choses se mettent en place avec la Métropole, mais nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire. Il faut trouver un équilibre en matière de mobilité durable, en développant aussi en parallèle l'offre de transports en commun.»

### UNE PRIME À L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Afin de poursuivre activement son engagement en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en favorisant les mobilités douces sur son territoire, **la Ville a mis en place une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) depuis le 1<sup>er</sup> janvier. La prime est de 100 €, limitée à 2 par foyer** (même adresse à Écully), sans condition de ressources.

Le VAE a pour avantage «d'aplanir les reliefs» et de faciliter les déplacements pour les seniors et les moins sportifs (non négligeable à Écully surtout si l'on se déplace vers Lyon). Autre atout et on ne le sait pas toujours, c'est en ville le moyen de transport qui a la meilleure vitesse moyenne (cf. schéma ci-dessous).

La prime s'applique aux vélos de taille adulte homologués : vélos à assistance électrique neufs, vélos cargos avec assistance électrique neufs et dispositifs permettant de transformer un vélo sans assistance électrique en VAE. L'acquisition est à effectuer auprès d'un vendeur professionnel implanté sur le territoire de la Métropole. Les vélos achetés en ligne ne sont pas éligibles à cette prime. En plus de l'aide financière, un livret sur les règles de sécurité à vélo et un gilet rétroréfléchissant seront remis au bénéficiaire.

À noter que cette aide est cumulable avec celles de l'État et de la Métropole (cette dernière n'était valable que pour des vélos achetés entre le 17 mars et le 31 décembre 2020).

Détail de la convention à signer pour bénéficier de la prime et ses modalités d'attribution sur [www.ecully.fr](http://www.ecully.fr) rubrique Mes démarches.



Vélo électrique : le plus rapide en ville

### LE VÉLO EN QUELQUES CHIFFRES

- **10 %** des trajets domicile-travail se faisaient à vélo en France dans les années 1970, **2% seulement en 2018**.
- **3 %** : c'est aujourd'hui la part du vélo dans les déplacements à l'échelle nationale. La France est en retard dans ce domaine, au 25<sup>e</sup> rang dans l'Union européenne où l'usage du vélo dépasse les **7 %** en moyenne et 29% par exemple aux Pays-Bas...
- **x3** : Le Plan vélo et mobilités actives présenté fin 2018 par le gouvernement, a pour l'objectif de multiplier par 3 l'usage du vélo en France et atteindre les **9 %** de déplacements en 2024.

# Des aménagements et des services POUR FACILITER LA VIE DES CYCLISTES

Pour faciliter la pratique du vélo, des aménagements sont réalisés par la Métropole, en charge de la voirie, lorsque cela est possible. Les voies étroites d'Écully, héritage de son passé de bourg rural ne les facilitent pas toujours.

Dernièrement, un dispositif de type « **chaussée à voie centrale banalisée** » a été réalisé sur deux axes de la commune : l'avenue Paul Santy et la rue Joseph Rimaud. Dans cet aménagement partagé, les cyclistes circulent sur les parties sécurisées sur le côté, appelées rives. Les véhicules circulent à double-sens sur la voie centrale. Lorsqu'ils se croisent, ils ralentissent et se placent derrière les cyclistes en empiétant sur la rive, avant de réintégrer leur voie. Ce dispositif, un peu déstabilisant au départ pour les véhicules, permet de réduire leur vitesse, de sécuriser la circulation des vélos tout en conservant les places de parking le long de la voie.

**Des sas vélos** ont été aménagés à certains carrefours de la commune. Cet espace réservé aux cyclistes leur permet de venir s'arrêter devant les autres véhicules immobilisés au feu rouge. Ils sont ainsi mieux visibles et peuvent redémarrer ou tourner à gauche en toute sécurité.



**Des zones de rencontres**, limitées à 20 km/h, ont été créées afin de faciliter la cohabitation de tous les usagers de la route, notamment chemin du Chancelier, avenue Payen et rue Bizet. Attention, les piétons y bénéficient de la priorité sur tous.

## ► Arceaux et box pour un stationnement sécurisé

Un élément important pour les cyclistes est aussi de pouvoir stationner leur vélo en toute sécurité. Les arceaux vélos se sont développés ces dernières années. On en dénombre plus de 15 000 déployés sur tout le territoire métropolitain, dont 130 sur Écully. Mais pour un stationnement de plusieurs heures, il existe aussi plus de 2 000 places de stationnement sécurisé : dans les parkings LPA (Lyon Parc Auto), dans les parcs relais TCL et les consignes individuelles ou collectives de la SNCF.

**Carte des lieux de stationnement consultable sur**  
[www.maisonduvelolyon.org/itineraire-stationnement-velo-lyon/](http://www.maisonduvelolyon.org/itineraire-stationnement-velo-lyon/)

## DES AIDES FINANCIÈRES...

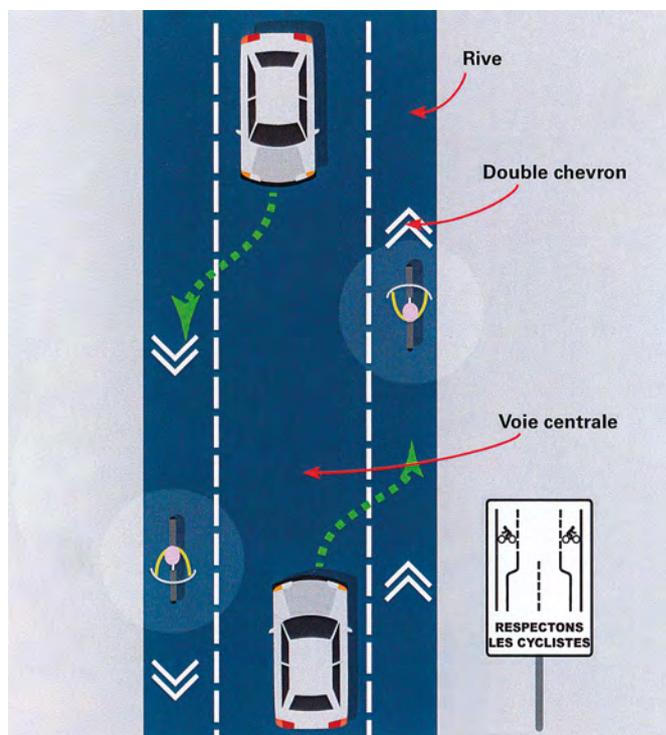
### BONUS VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

L'aide de l'État peut être cumulée avec l'aide de la Ville et de la Métropole si celle-ci est prolongée. Le montant de l'aide de l'État est identique au montant de l'aide accordée par la collectivité territoriale, mais sous condition de ressources.

**+ d'infos :**  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35475>

### COUPS DE POUCE VÉLO

Ce dispositif, mis en place par le gouvernement pour encourager la pratique du vélo, a deux volets :



Fonctionnement de la chaussée à voie centrale banalisée.

## ► Vélov'

Grâce à ce service de vélo libre-service, vous pouvez louer l'un des 5 000 vélos (classique ou à assistance électrique), 7j/7, 24h/24, dans l'une de 424 stations Vélo'v de la Métropole, dont une à Écully, place de la Libération. Le service compte déjà 72 000 abonnés.

**+ d'infos : [velov.grandlyon.com](http://velov.grandlyon.com)**

► **Géovélo** est un service de recherche d'itinéraire vélo développé par la métropole de Lyon ([geovelo.fr](http://geovelo.fr)). Il choisit en priorité les pistes, bandes cyclables et rues peu passantes pour vous assurer confort, sécurité et tranquillité et propose également des itinéraires de balades.

- **Le Coup de pouce réparation** : Il s'agit d'un forfait de 50 euros (hors taxes) pour faire réparer son vélo. Instauré le 11 mai lors du premier déconfinement, il est prolongé jusqu'au 31 mars 2021. Pour en profiter, il suffit de se rendre chez un réparateur agréé. Vous n'aurez rien à payer si la facture s'élève à moins de 50 euros. Si elle dépasse cette somme, il n'y aura que le « reste à charge » à payer.

- **Le Coup de pouce remise en selle** : offre la prise en charge d'une séance d'un accompagnement à l'usage du vélo (prise en main, circulation en ville, itinéraire adapté, etc.) au sein du réseau des vélo-écoles référencées sur la plateforme [coupdepoucevelo.fr](http://coupdepoucevelo.fr) (par exemple La Maison du vélo Lyon).



## Rouler à vélo EN TOUTE SÉCURITÉ

**Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent respecter un certain nombre de règles et veiller à disposer d'un vélo en bon état et des équipements nécessaires.**

### ÊTRE BIEN ÉQUIPÉ

Avant de partir, vérifiez que le vélo est en bon état (pression des pneus, hauteur de la selle, freins, chaîne, sonnette, dispositifs d'éclairage et réfléchissants) et préparez ses équipements (casque homologué non obligatoire pour les plus de 12 ans mais vivement conseillé, gants, gilet rétro réfléchissant)...

### RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE



Rappelons avant tout que le vélo est un véhicule et que les cyclistes doivent donc respecter le Code de la route. En cas d'infraction, ils peuvent être verbalisés. Rappelons par exemple que rouler sur un trottoir, utiliser des écouteurs en roulant, ou rouler sous l'emprise de l'alcool (au-delà de 0,2 mg/l d'air expiré),

sont des infractions passibles d'une amende de 135 €. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

### VOIR ET ÊTRE VU

À une intersection, une sortie de giratoire ou de stationnement, essayez d'établir un contact visuel avec les conducteurs des autres véhicules. Si vous n'êtes pas sûr d'avoir été vu, ralentissez et laissez les passer. Ne forcez pas le passage même si vous êtes prioritaires. Pour être vu, pensez à avoir un équipement adapté (vêtements clairs, gilet rétro réfléchissant).

### GARDER SES DISTANCES

Les angles morts des poids lourds, bus, cars, et véhicules utilitaires sont le principal danger en ville. Ne remontez jamais un véhicule à grand gabarit par la droite et surtout, ne vous arrêtez pas au niveau de ses rétroviseurs ou « collé » à l'arrière du véhicule.

Si c'est le camion qui s'arrête à votre hauteur, établissez un contact visuel et soyez très vigilant lorsqu'il démarre.

### PRENDRE SA PLACE SUR LA CHAUSSÉE

Sur les voies limitées à 50 km/h ou moins, les cyclistes ont le droit de s'éloigner suffisamment des voitures stationnées sur leur droite. Ainsi, dans une chaussée étroite, en plus d'éviter l'ouverture intempestive de portières, vous éviterez qu'une voiture tente un dépassement dangereux alors qu'elle n'a pas la place. Même conseil dans un rond-point, vous serez plus en sécurité en laissant un mètre sur votre droite.

### COMMUNIQUER SES INTENTIONS

C'est primordial, notamment dans les espaces partagés avec les autres usagers de la rue. Cyclistes, indiquez votre direction avec le bras et automobilistes utilisez vos clignotants !

### ÊTRE EN « INTERACTION POSITIVE »

En se mettant à la place des autres usagers de la rue, en anticipant leurs réactions, leurs comportements, on diminue le risque de conflits d'usages. Pensez aussi à être vigilants aux plus fragiles (piétons, poussettes, trottinettes...). Si besoin, avertissez les autres de votre présence, la sonnette est d'ailleurs un des éléments obligatoires sur le vélo.

### QUELQUES RÈGLES HORS AGGLOMÉRATION

Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front maximum ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.

Sources : Sécurité routière et Maison du vélo

## Vélo et cycliste

# BIEN ÉQUIPÉS = SÉCURITÉ

**Bien choisir son vélo, en bon état et à la bonne taille, contribue à garantir votre sécurité et celle des autres usagers de la route. Certains équipements sont obligatoires que ce soit pour vous ou votre vélo, d'autres sont vivement recommandés.**

**C**oncernant les enfants, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, ils doivent porter un casque conforme à la réglementation, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Ce casque doit être attaché. Sur un vélo classique, un siège enfant adapté est obligatoire pour les enfants de moins de 5 ans.

### PROTÉGER SON VÉLO CONTRE LE VOL

- Opter pour un antivol solide en forme de U car les câbles fins se sectionnent plus facilement.
- Toujours attacher son vélo, même pour le temps de faire une petite course.
- Attacher le cadre et la roue avant à un point fixe.
- Faire marquer son vélo.

### UNE FORMATION POUR LES 6-11 ANS

Savoir Rouler à Vélo est un programme qui propose aux enfants de 6 à 11 ans de suivre une formation encadrée de 10 heures leur permettant de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo avant l'entrée au collège.

**Vous trouverez la formation la plus proche de chez vous dans la rubrique Près de chez vous, sur le site internet Savoir Rouler à Vélo.**



Damien Cade,  
Conseiller municipal,  
correspondant  
Sécurité routière

“ Contrairement à une idée reçue, il n'est guère plus risqué de se déplacer à vélo qu'à pied. Cependant il y a des règles à respecter pour rouler en toute sécurité, qu'il est important d'apprendre aux enfants et qu'il faut que tous les cyclistes continuent à respecter pour une cohabitation apaisée de tous les usagers de la route. ”

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les enfants de moins de 8 ans à vélo sont autorisés à circuler sur les trottoirs. Tous les autres cyclistes doivent emprunter les bandes ou pistes cyclables lorsqu'elles existent ou bien circuler sur la chaussée.
- Depuis mars 2017, les enfants de moins de 12 ans (conducteur ou passager) ont l'obligation de porter un casque homologué et attaché pour circuler à vélo.
- De nuit et sans gilet, le cycliste est visible à seulement 30 mètres par les autres usagers. En revanche, si le cycliste porte un gilet, un conducteur le voit à 160 mètres, ce qui lui laisse le temps de ralentir et de se déporter.
- À vélo, il est nécessaire d'être attentif à son environnement. Il est donc interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit.
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, afin de lutter contre les vols, le marquage de tous les vélos neufs vendus en France est obligatoire. Cette mesure concernera également les vélos d'occasion vendus par des commerçants à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le numéro du vélo, inscrit dans une base de données nationale, permettra de retrouver plus facilement les propriétaires.

# DES SERVICES POUR TOUS

Gestion de la Covid au centre Louise Coucheroux

## « QUE LA VIE CONTINUE ! »

**S'adapter pour maintenir le lien social tout en protégeant les aînés, tel est le difficile travail d'équilibristes qu'ont dû assurer les personnels du centre Louise Coucheroux, lors du second confinement.**

« Les résidents comme les personnels sont fatigués de cette crise sanitaire et des contraintes qu'elle implique » explique Florence Moreau, directrice du Centre Louise Coucheroux. « Cependant, lors du deuxième confinement, nous avons réussi, je crois, à trouver un équilibre entre l'application des mesures de sécurité imposées par les autorités sanitaires et un maintien d'une vie sociale pour nos résidents, usagers et leurs familles, qui apporte une certaine sérénité ».

Le mot d'ordre de ce deuxième confinement aura été : protéger sans isoler. Côté protection, à la résidence autonomie, un agent de sécurité est présent de 8h à 20h pour contrôler les entrées et sorties, prendre la température de chaque entrant, vérifier qu'il porte un masque, utilise le gel et inscrit son nom et heure d'arrivée sur un registre pour les visiteurs.

### FACILITER LES VISITES

Contrairement au premier confinement, les visites des familles sont possibles sur rendez-vous. À la résidence comme à l'Ehpad, elles se font au salon et non dans les studios, avec un strict protocole de désinfection et d'aération des locaux. « C'est lourd à gérer, mais nous nous adaptons, même le week-end pour faciliter ce contact avec les familles », précise la directrice. Des tablettes sont à disposition des résidents pour favoriser les échanges en « visio » quand les familles sont éloignées.

À l'Ehpad comme à la résidence, des ateliers et des animations en petits groupes ont été maintenus pour préserver au maximum le bien-être des aînés. Lecture, gym douce, musique ou encore groupes de parole permettent de surmonter l'isolement et l'inquiétude. Les étudiants de l'Institut Paul Bocuse ont également égayé le quotidien en venant à quatre reprises apporter brioches et autres tartes pour régaler les aînés, les personnels et échanger avec eux. Toutes les aides et soins à domicile, comme la livraison des courses ont également pu être maintenus, sous réserve d'application des gestes barrières.

À l'accueil de jour, après une interruption de l'activité entre mars et mai, les activités ont pu reprendre, en effectifs réduits, pour le plus grand soulagement des familles.



Le Maire est allé saluer les aînés lors du repas de Noël de Coucheroux qui a pu être maintenu dans une formule un peu réduite cette année.

### QUELQUES CAS LIMITÉS À LA RÉSIDENCE

« Je tiens à souligner le professionnalisme et le dévouement des personnels qui, depuis mars, se sont mobilisés pour protéger, accompagner, rassurer les résidents et maintenir le lien avec les familles » précise Laure Deschamps, conseillère municipale déléguée à la Solidarité et la Santé. Grâce à cette mobilisation, aucun cas de Covid n'avait été observé à l'Ehpad ni au sein du personnel à la mi-décembre. Fin octobre, après 3 personnes testées positives à la résidence autonomie, un dépistage massif a été réalisé pour l'ensemble des résidents et personnels. Ce sont finalement 11 résidents qui ont été testés positifs, asymptomatiques et accompagnés pour rester isolés dans leur appartement pendant 7 jours.

« Ces cas ont fait l'effet d'un coup de massue, mais l'équipe s'est soudée pour faire face » se félicite la directrice. Un repas de Noël a pu être organisé, au sein de chacune des 3 structures, en format plus réduit qu'habituellement et permis de finir cette année difficile dans une relative sérénité. Mi-janvier, les résidents volontaires de l'Ehpad ont pu être vaccinés.



Des animations ont été organisées pour maintenir le lien social et le moral des résidents.

### QUELQUES CHIFFRES

#### ➤ 3 structures :

- résidence autonomie 78 résidents
- Ehpad 18 résidents
- Accueil de jour Alzheimer (une vingtaine d'usagers reçus par petits groupes)

#### ➤ 24 équivalents temps plein pour le personnel



## DÉPISTAGE COVID PRÈS DE 1000 PERSONNES TESTÉES

La campagne de dépistage contre la Covid-19 mise en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec l'appui de la Ville, s'est déroulée les 18 et 19 décembre devant la mairie. Les deux lignes de test n'ont pas désempli, et grâce à la mobilisation d'une douzaine de personnels de santé, médecins, pharmaciens, infirmiers et d'une vingtaine de bénévoles dont de nombreux élus, près de 1000 personnes ont pu être dépistées avec test antigénique par prélèvement nasal.

Des tests gratuits, sans rendez-vous et dont les résultats étaient communiqués en un quart d'heure. « Il y avait un peu d'attente, mais comme cela, on est fixé avant les fêtes. C'est rassurant, même si on sait qu'il va falloir continuer à respecter les gestes barrières » confie une Éculloise venue se faire tester.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ENGAGÉS POUR LEUR VILLE !

L'installation officielle du nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est déroulée début décembre à l'Espace Écully. Le Maire, Sébastien Michel, entouré de plusieurs élus, a accueilli les 18 nouveaux élus, élèves issus de CM2 de chacune des 6 écoles élémentaires. Il les a félicités pour s'être engagés pour représenter les jeunes d'Écully et pour leurs nombreux projets. « J'ai étudié vos professions de foi et j'ai vu que vous aviez de nombreuses idées généreuses, au profit notamment des personnes âgées, des malades ou pour la protection de l'environnement. Les élus référents et les personnels de la ville seront à vos côtés pour vous aider à les concrétiser », a précisé le Maire. Quatre élus du Conseil municipal des Jeunes de 2019-2020, dont le mandat a été écourté en raison de la crise sanitaire, ont accepté de servir de tuteurs aux nouveaux élus et siègeront donc à leurs côtés.

Les CME vont maintenant se répartir dans 3 commissions : événementiel, environnement et cadre de vie, solidarité intergénérationnelle, afin de construire leurs projets.



Félicitations aux nouveaux élus : Martin AUPIAIS, Clarence BERNARD, Garance BERNE, Marie BOUILLOUX, Ava DA SILVA PEREIRA, Maxime DARRIGRAND, Benjamin DUFOUR, Mathilde GARDEZ-ECKLY, Annaëlle GOUATER, Éric GOUATER, Lucien GRENET, Walid NAÏT CHABANE, Kamilia NEHAOUA, Mariette PIOPI, Clémence RENAULT, Emmie SPIRITO, Thomas TANZILLI, Noé WURM. Ils seront épaulés par 4 élèves de 5<sup>e</sup> : Camille LALAQUE, Mathilde MERMIN, Marie M'NAMDJJ et Amel SLIMANI.

## UN CHÈQUE-CADEAU POUR LES AÎNÉS



La situation de crise sanitaire a empêché d'organiser cette année le traditionnel repas des aînés, moment festif très apprécié par les plus de 70 ans. La Ville ayant souhaité maintenir une attention à leur égard, tout en protégeant leur santé, a décidé de leur offrir un bon-cadeau d'une valeur de 15 euros. Afin de soutenir dans le même temps le commerce local, durement touché par le confinement, ce chèque est valable dans les commerces indépendants et de proximité du centre-ville, jusqu'au 28 février.

« C'est une bonne chose de soutenir ainsi les commerçants qui sont des acteurs importants de la vie d'une commune », souligne une Éculloise venue chercher son chèque-cadeau en mairie, « et puis cela permet de se faire un petit plaisir ».

Claudia, 78 ans, apprécie également le geste (notre photo). « Ça me fait un petit plus, moi qui n'ai jamais osé aller au repas des aînés par timidité... » Enfin, certains aînés ayant souhaité renoncer à ce cadeau au profit des plus démunis, le montant de leur chèque a été reversé au CCAS.

## Covoiturage sur la M6 : LE TRAJET SANS LES BOUCHONS

Entre Dardilly / Limonest et Pierre-Bénite,  
il n'y a plus d'autoroute mais  
deux boulevards urbains : M6 et M7.

Depuis le 21 décembre dernier, sur ces  
boulevards, la voie de gauche est réservée au  
covoiturage les jours de semaine.

L'objectif est de réduire le nombre de voitures  
en circulation, abaisser la pollution  
atmosphérique et réduire le bruit autour  
de ces voies très empruntées.  
En voici le mode d'emploi.

### ➤ À QUI SONT-ELLES RÉSERVÉES ?

Comme leur nom l'indique, les voies de covoiturage sont réservées aux voitures qui transportent au moins deux personnes (si vous êtes seul(e) à bord avec votre chien, ça ne marche pas!). Elles seront également ouvertes aux taxis, aux transports en commun et aux véhicules avec une vignette Crit'Air 0.

### ➤ OÙ SONT-ELLES SITUÉES ?

Les voies de covoiturage seront situées à gauche de la chaussée, dans les deux sens de circulation. Sur la M6, au nord, elle se situe entre l'échangeur de la garde (Dardilly, sortie n°33) et celui du Valvert (Tassin-la-Demi-Lune, sortie n°36). Sur la M7, au sud, elle est présente entre l'A450 et le musée des Confluences.

### ➤ QUAND LES EMPRUNTER ?

La voie est réservée au covoiturage les jours de la semaine : du dimanche soir, minuit au vendredi soir, minuit. Un losange blanc est alors allumé au-dessus de la voie de gauche. Le week-end, elle peut être empruntée par tous les autres véhicules, la signalétique n'est alors pas activée.

### D'AUTRES AMÉNAGEMENTS

■ L'ambition de la Métropole avec la transformation de l'autoroute en boulevard urbain est d'apaiser le trafic, développer le covoiturage mais aussi les transports en commun et les mobilités actives. Cela se traduit, outre la voie de covoiturage, par différentes évolutions.

- **Modification de la M6** : élargissement des terre-pleins centraux et végétalisation dense, abaissement de la vitesse de 90 km/h à 70 km/h, rétrécissement des voies de circulation.
- **Création de lignes de bus**. Sur la M6, les lignes 10 et 10E relient depuis septembre la Porte de Lyon à la Gare de Vaise



VOIES COVOITURAGE

LE MEILLEUR MOYEN  
D'ÊTRE SEUL SUR LA ROUTE,  
C'EST D'ÊTRE À PLUSIEURS.

### ➤ QUEL CONTRÔLE ?

Des capteurs sont installés le long des voies réservées pour compter le nombre d'occupants des véhicules qui l'empruntent. À titre pédagogique, des panneaux reliés aux capteurs diffuseront aux véhicules non autorisés le message « Rappel voie réservée ». En complément, les forces de l'ordre feront des contrôles réguliers et l'amende sera de 135 euros. À terme, un radar automatique devrait assurer le contrôle, couplé à une verbalisation assistée par ordinateur, dès que le cadre légal sera donné par le ministère de l'Intérieur.

### COMMENT COVOITURER ?

#### ➤ EN MODE ORGANISÉ :

- sur l'appli EnCovoit Grand Lyon pour un trajet immédiat avec prise en charge du passager à l'endroit où il est localisé.
- sur [encovoit-grandlyon.com](http://encovoit-grandlyon.com) (ou autre site de covoiturage) : inscription en ligne et prise de rendez-vous avec votre covoitreur.

#### ➤ EN MODE SPONTANÉ :

Sur le principe de l'auto-stop, vous vous placez sur un arrêt Covoit' Minute et à tout moment, une voiture peut s'arrêter pour vous embarquer. 10 arrêts Covoit' Minute ont été aménagés pour faciliter la prise et la dépose des passagers.

en passant par une voie dédiée sur l'ancienne bande d'arrêt d'urgence. Fréquence de 8 à 15 min en heures de pointe / 30 min en heures creuses, de 6h à 20h du lundi au vendredi. Temps de parcours : 25 minutes.

Fréquentation : 350 à 400 voyages par jour avant les vacances de la Toussaint

#### - **Création d'un parking relais à la Porte de Lyon :**

- 150 places pour les usagers des transports en commun et les pratiquants du covoiturage. Arrêt Covoit' Minute, 10 arceaux vélo et stationnement vélo sécurisé (box 10 places).

## ENVIRONNEMENT

# NOUVEL INDICE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'indice national de la qualité de l'air au quotidien, l'indice Atmo, a évolué. Il permet désormais de mieux appréhender la pollution dans toute sa diversité, et de fournir aux citoyens une information localisée leur permettant d'adapter leur comportement et de préserver leur santé lorsque la qualité de l'air est dégradée.

### ► PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- L'indice intègre désormais les PM<sub>2,5</sub> (particules de diamètre inférieur à 2,5 microns). Très petites, elles pénètrent plus profondément dans les voies respiratoires et ont des impacts sanitaires importants.
- Il aligne ses seuils sur ceux de l'indice européen et se rapprochera de ceux de l'OMS.
- Il est calculé sur toutes les communes du territoire (et non plus uniquement sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants) et répond donc mieux au besoin d'une information sur la qualité de l'air près de chez soi.
- Le nouvel indice se compose de 6 couleurs, 6 qualificatifs et 6 pictogrammes (contre 10 auparavant), qui correspondent à des recommandations sanitaires et comportementales.

### ► COMMENT SE CALCULE LE NOUVEL INDICE ?

Le nouvel indice est calculé quotidiennement, à partir des concentrations de 5 polluants réglementés : les particules fines d'un diamètre inférieur à 10 micromètres, celles dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres, le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>) et le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>).

### ► PLUS D'ÉPISODES DE POLLUTION

La prise en compte des particules fines PM<sub>2,5</sub> et les changements de seuils vont entraîner une augmentation du nombre d'épisodes de pollution. Cela résulte de la méthode de calcul et non d'une dégradation de la qualité de l'air : celle-ci tend globalement à s'améliorer depuis vingt ans.

### ► RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES EN EXTÉRIEUR ET BALADES

NIVEAU D'INDICE	POUR TOUS
 <b>Bon</b>	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 <b>Moyen</b>	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 <b>Dégradé</b>	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 <b>Mauvais</b>	 Envisagez de réduire les activités physiques intenses en extérieur, si vous ressentez des symptômes (yeux qui grattent, toux, maux de gorge...).
 <b>Très mauvais</b>	 Envisagez de réduire les activités physiques en extérieur, si vous ressentez des symptômes (yeux qui grattent, toux, maux de gorge...).
 <b>Extrêmement mauvais</b>	 Évitez les activités physiques à l'extérieur.

Consultez l'indice Atmo d'Écully : <https://www.atmo-auvergnhonealpes.fr/>

## TRI DES DÉCHETS

### DES AMBASSADEURS POUR MIEUX VOUS INFORMER

Il y a un an, la Métropole a fait évoluer les consignes de tri des déchets afin d'en améliorer le recyclage. Le tri est donc devenu plus simple : tous les emballages et papiers se mettent dans la poubelle jaune. Pourtant, tout le monde n'a pas encore adopté les bons gestes. C'est pourquoi la Métropole lance une campagne d'information et de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets. Une opération en porte à porte sera ainsi menée sur la commune en février par une équipe d'« ambassadeurs du tri », couplée à différentes animations. Parce que la protection de notre environnement est l'affaire de tous, merci de leur réserver le meilleur accueil !

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### NOUVELLE STATION DE RECHARGE IZIVIA



Pour répondre aux enjeux de transition énergétique et d'amélioration de la qualité de l'air, la Ville d'Écully développe sur son territoire les bornes de recharge pour véhicules électriques. Après la station de la Place du marché, une nouvelle station a été mise en service sur Écully à la mi-décembre, sur le parking du Centre sportif et de loisirs, en partenariat avec la Métropole de Lyon et Izivia.

Cette station, dotée de 4 places dédiées, permettra aux propriétaires de véhicules électriques d'en assurer la recharge, de jour comme de nuit, à 7 kW. Le service est accessible avec ou sans abonnement.

Plus d'information sur [grandlyon.izivia.com](http://grandlyon.izivia.com)

## CENTRALE LYON

# UNE ÉCOLE INNOVANTE SUR UN ÉCO-CAMPUS

L'École Centrale poursuit son développement en s'alliant avec l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE) et en adoptant un ambitieux plan d'action pour faire du site d'Écully un campus exemplaire et durable.

## UNE ALLIANCE CENTRALE LYON-ENISE

L'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE) est devenue le 1<sup>er</sup> janvier 2021, une école interne de Centrale Lyon. Ce rapprochement est l'aboutissement d'un travail commun entrepris depuis plus de 25 ans. Les deux établissements se sont ensuite associés en 2016, puis les prérogatives de Centrale Lyon ont été étendues par décret (en avril 2020), lui offrant la possibilité de comprendre des écoles internes, particularité jusqu'alors réservée aux universités.

Cette alliance fait émerger un nouveau modèle de formation qui conjugue école d'ingénieurs généraliste et école d'ingénieurs de spécialité. L'établissement commun fait dorénavant partie des 12 plus grandes écoles d'ingénieurs de France par le nombre d'élèves, qui dépasse les 2500. Elle ouvre à l'École Centrale de Lyon des perspectives élargies d'offre de formation supérieure sur l'ensemble des trois cycles universitaires, depuis le recrutement à post-bac jusqu'au doctorat, sous statut étudiant ou apprenti.

« Avec l'ENISE, une nouvelle École Centrale est en train de naître, une École ancrée sur son territoire, innovante et solidaire » a affirmé Frank Debouck, directeur de l'École Centrale de Lyon.

## UN ÉCO-CAMPUS EXEMPLAIRE ET DURABLE

Pour répondre à la problématique complexe de la transition écologique et solidaire, l'École Centrale de Lyon a choisi de construire un plan d'action ambitieux qui implique et engage tous les acteurs de l'établissement à l'horizon 2025.

L'un des axes de ce plan est la **gestion écoresponsable du campus**. Afin de réduire son empreinte environnementale, l'École a déjà banni pesticides et engrais dans l'entretien de ses espaces verts et fait le choix de réduire ses consommations énergétiques. L'ambition est aussi de développer la part des énergies renouvelables dans les consommations.



1150 m<sup>2</sup> de panneaux solaires seront installés en 2021 sur les toits du campus de l'École Centrale.



## EN QUELQUES CHIFFRES

### ENISE

- 1000 élèves dont 230 apprentis
- 70 enseignants et chercheurs
- 80 personnels administratifs et techniques

### L'ÉCOLE CENTRALE

- 1500 élèves
- 160 enseignants et chercheurs
- 170 personnels administratifs et techniques

Ainsi, l'installation de 1150 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques est prévue d'ici l'été 2021, en partenariat avec Reservoir Sun. Elle permettra à l'École de produire et autoconsommer sa propre électricité verte (10% des besoins du site).

Un autre axe de travail est de **lier les savoirs scientifiques et les questions de sociétés**. Les étudiants étant de plus en plus sensibles aux questions de développement durable, Centrale Lyon s'efforce de développer de nouvelles formes d'enseignement qui leur permettent de travailler de façon pluridisciplinaire en mode projet sur des sujets de transition énergétique, de gestion de la pollution, de transport...

L'École travaille également au **développement d'un grand centre d'expertise scientifique**. Modulables et favorisant les échanges et l'innovation, les deux halles de recherche et d'enseignement seront transformées et consacrées à l'efficacité énergétique dans la production et le transport d'énergie ainsi qu'à la prévention des risques, la protection de l'environnement et la remédiation des sols.

Enfin, la transition écologique impliquant une évolution vers un modèle social plus inclusif et solidaire, Centrale Lyon a choisi de se mobiliser **pour favoriser la mixité et l'égalité professionnelle hommes/femmes**, parmi ses étudiants et personnels.

## CHASSE AUX ŒUFS DÉGUISÉE RENOUONS AVEC LA TRADITION DU CARNAVAL !



Les élus ont souhaité renouer avec une tradition fédératrice, conviviale et intergénérationnelle en organisant un carnaval. Toutefois, « vu les contraintes de sécurité et celles liées à la crise sanitaire, l'année 2021 sera une année de transition », explique Martine Biard, conseillère municipale en charge de la participation citoyenne, « mais l'esprit est celui d'un rendez-vous festif fédérateur pour tous les Écullois, en tant que participants ou simples spectateurs. Nous y associerons le Conseil Municipal des Enfants, les associations, les commerçants et, à terme, les écoles... »

Pour cette première édition (si les conditions sanitaires le permettent), il a été décidé de s'appuyer sur une manifestation déjà habituelle, la chasse aux œufs, qui sera pour la première fois déguisée.

**Les enfants, comme leurs accompagnants, sont ainsi invités à venir costumés le samedi 27 mars, à 14h, au Parc du Vivier.**

Au programme, en plus de la recherche des œufs et la tombola en partenariat avec les commerçants, des ateliers manuels seront proposés, un concours de déguisement organisé et un goûter offert.

Gratuite et ouverte à tous les enfants de la commune jusqu'à 12 ans sans inscription, la chasse aux œufs se déroulera sur la grande pelouse du château. Alors tous à vos paniers et à vos déguisements !

## DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR LES VACANCES

Pour les vacances d'hiver, du 8 au 19 février, la Ville propose à vos enfants des activités variées à la journée, avec une formule un peu différente en raison des restrictions liées à la crise sanitaire.



### ↳ CAP SUR LA NEIGE

**Séjour ski**, à Villard-de-Lans (sous réserve de la réouverture normale des stations à cette période).

**Du 7 au 12 février 2021**

De 7 à 13 ans et 14 à 16 ans

Ski alpin ou surf des neiges et activités variées autour de la montagne (ski de fond, raquette, patinoire, luge...)

Si les remontées mécaniques ne sont pas ouvertes mais que les séjours de vacances sont autorisés, le séjour sera axé sur les activités hors ski alpin.

**Tarif** : 520 € la semaine + éventuellement location de ski 60 € ou surf 90 €



### ↳ ACTIVITÉS À LA JOURNÉE

Des activités de loisirs, sportives et culturelles sont proposées chaque jour pour les 3 - 14 ans. En raison de la crise sanitaire et de l'incertitude sur la réouverture des structures de loisirs (parcs d'animation, bowling, laser game...), le fonctionnement de l'accueil de loisirs est modifié. Les activités sont recentrées sur les équipements municipaux, sans programme détaillé par journée, mais avec une thématique générale pour la semaine. Un tarif unique à la journée est prévu pour les vacances de février (plein tarif 28 €/jour), qui comprend un repas pour toutes les tranches d'âge. Des tarifs réduits sont appliqués en fonction du quotient familial.

**Inscriptions** : Tél. : 04 72 18 07 64 - [inscriptions@ville-ecully.fr](mailto:inscriptions@ville-ecully.fr)

### ↳ LOISIRS ADAPTÉS

Du 16 au 18 février, des activités culturelles et sportives pour des jeunes de 8 à 17 ans en situation de handicap avec des troubles cognitifs ou sensoriels, encadrées par des animateurs spécialisés. En partenariat avec les communes de Champagne-au-Mont-d'Or, Charbonnières-les-Bains, Dardilly, La Tour-de-Salvagny et Tassin-la-Demi-Lune.

Accueil au Centre Culturel d'Écully.

**Tarif** : 96€ pour les 3 jours, déjeuner compris.

**Inscriptions** : Tél. : 04 72 18 07 64



## L'ÉCOLE D'AGRICULTURE, TÉMOIN DU PASSÉ RURAL D'ÉCULLY

Le Centre de Formation et de Promotion Horticole situé avenue de Verdun, propose un enseignement horticole, du paysage et de l'environnement. Un enseignement qui remonte à plus de 170 ans sur la commune, avec la création en 1851, d'une école d'horticulture puis d'agriculture. Elle est alors en phase avec l'activité économique d'Écully qui est avant tout un bourg agricole.

Avant même qu'existe un enseignement agricole à Écully, le Département y achète en 1841 un terrain de 4,5 hectares pour transplanter les collections de la pépinière départementale, qui étaient jusque-là à Vaise. Elles y avaient été créées en 1787 par l'abbé Rozier. Ces collections sont alors gérées par une commission de la Société d'Agriculture présidée par M. Seringe, professeur de botanique à la Faculté de Sciences.

Dans le même temps en ce milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement, conscient que la transmission orale ne suffit plus, cherche à sortir de la crise de l'agriculture française et décide de structurer un enseignement agricole à même de former des personnes aux techniques plus modernes. Le décret du 3 octobre 1848 signe la naissance formelle de l'enseignement agricole et 3 ans plus tard, le Conseil Général décide de convertir le terrain écullois de la pépinière en une école théorique et pratique d'horticulture. Le directeur est Charles-Fortuné Willermoz, professeur d'horticulture et surnommé « le père de la pomologie française », c'est-à-dire la science des fruits comestibles. L'enseignement comprend l'étude de la vigne, du mûrier, des plantes fourragères, des plantes maraîchères et des arbres fruitiers.

Le fonctionnement de l'école est contrarié en 1871 par le projet de rectification du chemin d'intérêt commun n°27. Malgré l'opposition du directeur, le tracé de cette voie qui relie Vaise au centre du village d'Écully (actuelle avenue de Verdun), coupe en deux le domaine de l'école.

### UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

En 1876, l'école départementale est transformée en Institut Expérimental agricole. Le Docteur Terver, notable écullois, conseiller municipal, mais également conseiller général, en prend la direction jusqu'en 1882. Pendant cette période le domaine s'agrandit et s'étend sur 18 hectares.

On y développe des idées novatrices et on fait appel à des spécialistes de haut niveau pour la création, par exemple, d'une station agronomique et œnologique, de grandes serres et de bâtiments scolaires, de plantations d'arbres fruitiers, mais aussi d'un musée et d'une revue scientifique. De nombreux dons en provenance de sociétés comme de particuliers, notamment d'horticulteurs écullois, aident à son développement.

L'enseignement donné dans l'établissement est à la fois théorique et pratique. Il comprend l'étude de l'agriculture générale, celle des cultures spéciales de la région lyonnaise (vignes, arbres fruitiers...) et s'adresse aux jeunes gens qui se destinent à l'exploitation des propriétés agricoles et à l'horticulture. En 1881, l'institut est placé sous l'autorité directe du ministre de l'Agriculture et devient alors École Pratique d'Agriculture. Conscients de la valeur de l'enseignement prodigué, les élus écullois vont défendre son maintien sur la commune.

## ÉCULLY BOURG RURAL

En 1893, Écully compte 2935 habitants et sur les 849 hectares qui composent le village, 808 hectares sont cultivés. On compte notamment 357 hectares de céréales, 150 hectares de prairies, 60 hectares de vignes, une cinquantaine d'hectares d'arbres fruitiers, 38 hectares de cultures d'ornement (fleurs essentiellement).

Il s'agit majoritairement de petites exploitations agricoles. Sur les 485 propriétaires recensés, 290 ont des exploitations de 1 à 5 hectares, et 161 comptent moins d'1 hectare.



Vendanges à Écully qui compte fin XIX<sup>e</sup> 60 ha de vigne. Il y en avait près de 130 ha à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

## DE L'AGRICULTURE AU PAYSAGE...



En 1902, le maire Raymond de Veyssière signe un accord avec le préfet pour le maintien de l'école, à condition que l'enseignement concerne trois domaines : viticulture, arboriculture fruitière et horticulture. Cela, en relation directe avec l'activité économique du village (voir encadré).

En 1906, le directeur M. Durand fait une description de l'école : « Elle reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires, des externes et des auditeurs libres. Son but est de donner l'instruction théorique et pratique aux fils de cultivateurs, propriétaires ou fermiers et à tous les jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole ou horticole. Les jeunes gens y sont admis dès l'âge de 14 ans. La durée de l'enseignement est de 3 ans ». En plus, des cours temporaires gratuits sont faits pour les adultes chaque année au printemps.

Le Bulletin de la Société d'Histoire (N°108) rapporte le témoignage d'un ancien élève, M. Beynette. « Le terroir de l'école comportait deux parties séparées par la route, mais reliées par une passerelle métallique, branlante et étroite datant de 1883. Dans la partie haute se trouvait l'exploitation

et la ferme, dans la partie basse était située l'école proprement dite. En 1913, la ferme possédait deux vaches laitières et deux chevaux, quelques porcs et une basse-cour. »

Après une interruption pendant la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, pendant laquelle l'établissement est réquisitionné pour servir d'hôpital, l'activité de l'établissement reprend sans grand changement jusque dans les années 50. Cependant, le succès notoire entraîne une augmentation du nombre d'élèves et d'enseignants qui oblige en 1955 à construire un 2<sup>e</sup> site. Ce sera à Dardilly, faute de trouver des terrains sur la commune.

En 1963, l'établissement prend le nom de Collège Agricole et Horticole de Lyon-Dardilly-Écully. En 1967, chaque site se spécialise : on dispense à Dardilly les formations initiales, tandis que le site d'Écully assure les formations continues et par apprentissage, prenant alors le nom de Centre de Formation Professionnelle Horticole (CFPH). Une organisation qui persiste aujourd'hui.

Actuellement, le paysage est le secteur le plus représenté dans les formations du CFPH, qui vont du CAP à la licence professionnelle. Le site écullois dispose d'un parc paysager d'une douzaine d'hectares riche de 850 espèces végétales, mais aussi d'une serre qui propose à la vente fleurs et plants aux Écullois. Ouvert sur la Ville, le CFPH accueille aussi régulièrement les enfants des écoles pour des activités de jardinage et propose ponctuellement des ateliers pour le grand public.



Coup dur pour l'établissement écullois, la construction de l'autoroute dans les années 1969-71, va l'amputer d'une partie de son parc.

Sources : Bulletins de la Société d'Histoire d'Écully et Écully du village à la ville, Spirit Communication.

# TRIBUNE DES ÉLUS

## ÉCULLY AU CŒUR

### Une municipalité qui anticipe et qui protège

La crise que nous traversons exige des collectivités locales adaptation, réactivité et résilience. Face à la lourdeur de l'État et de ses procédures, la connaissance du terrain par les élus locaux se révèle précieuse. Depuis notre prise de fonction en juillet, nous avons pris des décisions très concrètes pour protéger les Écullois : masques pour les enfants, purificateurs d'air dans les écoles, appels aux personnes isolées, campagne de dépistage. L'équipe municipale a su faire face.

2021 sera l'année du lancement des projets avec la présentation du plan de mandat.

Plusieurs axes forts ont déjà été engagés avec notamment la mise en place du projet sécurité, élaboré en parfaite collaboration avec les services de police nationale, de la préfecture et qui répond à une analyse poussée de la situation d'Écully. Si celle-ci est parmi les meilleures de la Métropole, elle nécessite des évolutions pour garder ce rang, face à une situation nationale et métropolitaine qui se dégrade. À l'heure de débiter 2021, les élus du groupe majoritaire vous présentent leurs vœux de bonne santé, de réussite et de bonheur pour vous, et ceux qui vous entourent.

### Groupe majoritaire Écully au cœur

Union de la droite, du centre et de la société civile

## ÉCULLY NATURELLEMENT

### Politique de sécurité ou simple marqueur politique ?

La majorité a décidé de mobiliser 320 000€ supplémentaires/an pour la police municipale. Ainsi elle double quasiment le nombre d'agents sans aucune analyse chiffrée des risques et menaces qui pèsent sur Écully. Cette démarche nous interroge fortement surtout lorsque l'on connaît les pouvoirs restreints de la police municipale. Il faut définir une politique avant de mettre des moyens, et non l'inverse ! La majorité souhaite rassembler les polices municipale et nationale en un seul lieu. Même si cette idée peut sembler intéressante au premier abord, nous sommes inquiets d'un regroupement qui faciliterait le désengagement de l'État [dont le Maire parle lui-même], et donc de la Police nationale. C'est pourtant la Police nationale qui agit réellement au maintien de la sécurité des Éculloises et des Écullois. Enfin, nous avons interpellé le Maire sur l'importance d'élaborer également une vraie politique de prévention. Et, nous appelons de nos vœux, comme nous l'avons développé dans notre programme, la mise en place d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui permettrait une approche globale, équilibrée et partenariale.

### Groupe Écully naturellement !

Liste de rassemblement centre-droit et société civile  
Damien JACQUEMONT, Sylvie LAFORÊT-PROTIÈRE,  
Jacques CHEVALEYRE et Thibaut LE NORMAND  
ecully-naturellement.fr - contact@ecully-naturellement.fr

## ÉCULLY SEREINEMENT

### Belle et douce année 2021 !

L'année 2020 aura été, à plus d'un titre, particulièrement éprouvante. Elle nous aura aussi démontré, nos capacités individuelles et collectives de résilience. Ces vœux sont l'occasion de diriger nos pensées fraternelles vers celles et ceux qui ont été touchés par la maladie ou par le deuil, ainsi que celles et ceux qui, déjà fragiles ou précaires, ont été frappés de plein fouet par la crise protéiforme que nous traversons. Souhaitons ensemble qu'en tirant les leçons de nos échecs et de nos réussites de 2020, 2021 soit l'année du rétablissement, du réconfort et du renouveau, l'année d'une liberté réveillée, d'une solidarité revigorée et d'une fraternité revivifiée. Fin 2020, nos demandes pour plus de transparence des débats du Conseil municipal ont été entendues : les Écullois disposeront désormais d'une information plus complète et plus rapide sur les décisions des élus. Nous attendons maintenant avec impatience l'accélération du cycle budgétaire. Tout en admettant que 2020, bousculée par le report des élections, n'ait pas permis d'avancée sur ce point, nous espérons que notre demande sera retenue pour la suite du mandat. Nous resterons vigilants.

### Groupe Écully sereinement

Florence Asti-Lapperrière, Claude Lardy.  
Contact en mairie ou [florence.asti-lapperriere@wanadoo.fr](mailto:florence.asti-lapperriere@wanadoo.fr)

## ÉCULLY POUR TOUS

### 2021 : l'année de la relance !

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année. Nous continuerons, en 2021, à faire entendre la voix de la gauche unie et des écologistes sur Écully. Nous continuerons à exiger un minimum d'animateurs et d'animatrices formé.e.s dans les écoles de la ville, en offrant des conditions sociales plus séduisantes comme cela est le cas dans quelques villes limitrophes. Exiger la rénovation de la cantine du centre qui ne répond pas aux normes (afnor et autres...) et prioritairement y poser des panneaux sonores... Nous nous réjouissons que le réfectoire de Charrière-Blanche bénéficie d'importants travaux de rénovation. Plus que jamais en 2021, offrons aux enfants d'Écully, la dignité qu'ils méritent.

### Groupe Écully pour tous (la gauche unie et les écologistes)

<https://www.facebook.com/ecullypourtous/>  
Maximin CATINEAU, Patricia GARCIA

# sortir à Écully

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

D'INFOS  
SUR LE NET!  
[www.ecully.fr](http://www.ecully.fr)



*Jazz*

## DAVID LINX QUARTET

Bruxellois de culture mais parisien d'adoption, formé au contact de grands musiciens américains, David Linx est, sinon le plus grand (dixit Jazz Magazine), en tout cas l'un des plus formidables chanteurs de jazz actuels.

Il a récemment reçu la Victoire du Jazz « Voix de l'année » en 2019, ainsi que le prix Octave d'Honneur en Belgique pour l'ensemble de sa carrière.

Un véritable coup de foudre artistique sur la scène de l'Auditorium de Radio France lui donne l'envie de construire son nouveau répertoire autour de la formation composée de Grégory Privat au piano, Chris Jennings à la basse et Arnaud Dolmen à la batterie. De là naît le quatuor « Skin in the Game ».

« Après 32 ans de carrière et 24 albums, le chanteur belge David Linx n'a pas fini de nous surprendre. Il célèbre ses 55 ans avec *Skin in the Game*, autour de textes poétiques fortement autobiographiques, entouré d'un groupe de musiciens de haut vol. » Jazz Magazine

**Tarifs : 12€ et 8€. Vendredi 19 mars à 20h30 au Centre Culturel.**  
(Sous réserve de la réouverture des structures culturelles)



### DES ROBOTS ET DES VOYAGES

La Médiathèque vous propose en février des animations autour de la robotique et de l'Amérique latine.



### RÉCITAL CHANT ET ACCORDÉON

Un accord original accordéon et voix pour un concert de musique classique au programme varié.



### PASSION MECCANO

Portrait de Jacques Baranger, passionné de Meccano depuis plus de 70 ans

## MÉDIATHÈQUE

# PROFUSION D'ANIMATIONS EN FÉVRIER

Qui a dit qu'on devait hiberner en hiver ? Certainement pas la Médiathèque qui propose de nombreuses animations pour les semaines à venir...

## ANIMATIONS ROBOTIQUES

Les robots sont mis à l'honneur dans les bibliothèques du Réseau ReBOND.



### À LA MÉDIATHÈQUE

#### > ATELIER OZOBOT

Ozobot a été conçu pour suivre une ligne et modifier son comportement dès qu'il rencontre certaines suites de couleur.

**Mercredi 3 de 10h à 18h**

#### > ATELIER ROBOT CUBELETS

Ce sont des cubes magnétiques permettant de réaliser un robot sans programmation et sans fil.

**Mercredi 10 de 10h à 18h**

### À LA BIBLIOTHÈQUE DES SOURCES

(Dans le cadre des z'ateliers du vendredi)

#### > ATELIER ROBOT THYMIO

C'est un robot modulaire abordable qui permet de découvrir les technologies numériques.

**Vendredi 12 de 17h à 18h30**

#### > ATELIER ROBOT CUBELETS

**Vendredi 26 de 17h à 18h30**



## GRAINOTHÈQUE

Réouverture de la grainothèque, soirée d'échanges de graines et intervention de l'association « Des espèces parmi'lyon ».

**Mercredi 24 février à 19h à la Médiathèque**

## CARNAVAL

### À LA MÉDIATHÈQUE

Atelier de création de masques

**Mercredi 17 à 16h**

## CAP SUR L'AMÉRIQUE LATINE

Suite au confinement de cet automne, report du mois sur l'Amérique Latine :



#### > LECTURES DU MIDI « AMERICA DEL SUR »

par la compagnie Art Toupan.

**Mardi 2 février à 12h30**



#### > EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES « CALLES CUBANA »

de Jean-Yves Dubos. Adeptes de la slow photographie, Jean-Yves Dubos prend le temps de découvrir son sujet, de bénéficier d'une lumière précise, de travailler le cadrage et d'attendre l'instant propice.

**Exposition du 2 au 27 février**

**Vernissage mardi 23 février à 19h**



#### > RENCONTRE AVEC ISABELLE MAYAULT

pour son livre « Une longue nuit mexicaine » (Gallimard). À partir de la réapparition d'une malle contenant des milliers de négatifs des plus grands photoreporters des années 1930, Isabelle Mayault a écrit son premier roman.

**Rencontre-le mardi 23 février à 19h à la Médiathèque.**

Toutes les animations se font dans le respect des gestes barrières - sur inscription obligatoire

## CAP SUR LA GRANDE-BRETAGNE EN MARS...

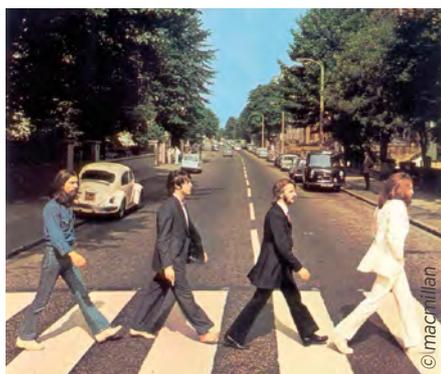
Nos voisins nous fascinent toujours autant, même après le Brexit!



### > À L'OCCASION DE LA SAINT-PATRICK :

la médiathèque vous propose une animation musicale irlandaise avec la Compagnie Bric à Brac.

**Mercredi 17 mars à 19h**



### > THE BEATLES : MYTHES ET RÉALITÉS

Deux heures d'anecdotes, relatées avec humour, pour une conférence agrémentée d'extraits inédits de films, de photos rares et d'illustrations musicales originales.

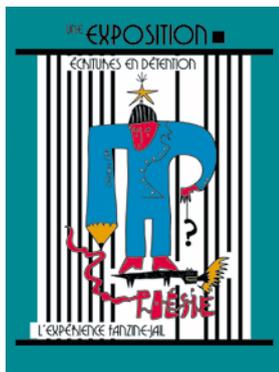
**Jeudi 25 mars à 19h à la médiathèque**

## PAS DE JAZZ À VALPRÉ CETTE ANNÉE

En raison de la crise sanitaire, l'association Ejeda solidarité a décidé de reporter à janvier 2022 le traditionnel rendez-vous de Jazz à Valpré. C'est un manque à gagner important pour l'association qui conduit des actions pour les écoles et la santé des familles dans le sud de Madagascar. Pourtant les besoins sont nombreux car si la région ne souffre pas trop de la Covid, une famine y sévit actuellement.

Afin d'aider Ejeda solidarité à poursuivre son action, vous pouvez faire un don à l'association (fiscalement déductible). Plus d'information sur le site : <https://ejedasolidarite.wixsite.com/ejedasolidarite/faire-un-don>

## QUAIS DU POLAR ÉCRITURES EN DÉTENTION, L'EXPÉRIENCE FANZINE-JAIL



Cette exposition présente le résultat du travail de l'association La Semaine de la poésie de Clermont-Ferrand qui propose, depuis 2013, des ateliers d'écriture à des personnes incarcérées au Centre Pénitentiaire de Riom (Puy-de-Dôme).

Il s'agit de montrer le côté, méconnu, de ce qui est dit et écrit par celles et ceux qui ont été condamnés et qui purgent leur peine. Ces séances permettent l'édition d'un fanzine, créé en collaboration avec le graphiste anastase c. et AFB (Atelier de la Fausse Bande Dessinée). Exposition prévue initialement pour l'édition 2020 de Quais du Polar.

**Du vendredi 19 mars au mardi 20 avril au Centre Culturel.**

*Toutes les animations se font dans le respect des gestes barrières - sur inscription obligatoire*

## AGENDA

### FÉVRIER

Animations et spectacles : en noir sous réserve du maintien des conditions actuelles, en bleu, sous réserve de la réouverture des structures culturelles.

#### EXPOSITION

«Kavsak : carrément Istanbul», photographies de Lem.  
**Jusqu'au jeudi 4 à la Médiathèque.**

#### EXPOSITION

«Fin XIX<sup>e</sup> et impressionnisme» par le Club Collections et Culture (atelier d'aquarelles).  
**Jusqu'au lundi 8 février au Centre Culturel.**

#### EXPOSITION

«Calles Cubanas» photographies de Jean-Yves Dubos.  
**Du mardi 2 au samedi 27 à la Médiathèque.**

#### LECTURES

Lectures de midi «America del Sur» par la Cie Art Toupan  
**Mardi 2 à 12h30 à la Médiathèque.**

#### ATELIERS

Dans le cadre du Mois du robot

#### À LA MÉDIATHÈQUE

**DE 10H À 18H :**  
- atelier Ozobot mercredi 3  
- atelier Cubelets mercredi 10

#### À LA BIBLIOTHÈQUE DES SOURCES

**DE 17H À 18H30 :**  
- atelier Thymio vendredi 12  
- atelier Cubelets vendredi 26

#### STAGE

Artistique organisé par Fou d'Artifice! sur le thème du Camping.  
Tarifs : à partir de 100 € par enfant.  
Information sur [www.foudartifice.fr](http://www.foudartifice.fr)  
**Du lundi 15 au vendredi 19 de 14h à 18h (sauf de 10h à 18h30 le 19) à la Salle Polyvalente des Sources.**

#### CARNAVAL

Atelier de création de masques pour le carnaval.  
**Mercredi 17 à 16h à la Médiathèque.**

#### SPECTACLE

De fin de stage, organisé par Fou d'Artifice!  
Tarifs : Libre participation aux frais.  
Information sur [www.foudartifice.fr](http://www.foudartifice.fr)  
**Vendredi 19 à 18h30 au Centre Culturel.**

#### RENCONTRE

Avec Isabelle Mayault, dans le cadre du festival «Bellas Latinas» pour son livre «Une longue nuit mexicaine»  
**Mardi 23 à 19h à la Médiathèque.**

#### JEU

Organisé par l'association de Défense de la Langue Française. Il faut trouver le nom et le titre d'une œuvre littéraire française  
**Mercredi 24 à 15h au Centre Culturel.**  
**Correction et remise de prix vendredi 26.**

## AGENDA

### FÉVRIER (SUITE)

#### GRAINOTHÈQUE

Réouverture de la grainothèque : soirée d'échange de graines et intervention de l'association « Des espèces parmi Lyon ».  
**Mercredi 24 à 19h à la Médiathèque.**

#### JEUDI PHILO

« La santé est-elle le bien le plus précieux ? » animé par Arthur Craplet. En partenariat avec le Collège Supérieur de Lyon. Entrée libre sur réservation.  
**Jeudi 25 à 19h au Centre Culturel.**

### MARS

#### JEUNE PUBLIC

Conte musical « Ma maison sur le dos », de la Cie Traction Avant. Dès 5 ans. Tarif unique : 4€. Durée : 40 min.  
**Mercredi 3 à 16h au Centre Culturel.**

#### CINÉ-OPÉRA

« Tosca » de Giacomo Puccini (2h43). Direction musicale : Riccardo Chailly et mise en scène : Davide Livermore  
**Jeudi 4 à 19h30 à Écully Cinéma.**

#### CINÉ-DANTE

« Euforia », drame de Valeria Golino (2018, 1h50)  
**Vendredi 5 à 18h à Écully Cinéma.**

#### CINE-MUSÉE

« Cézanne, portraits d'une vie » de Phil Grabsky (1h25)  
**Vendredi 12 à 14h à Écully Cinéma.**

#### SALON

Bourse aux timbres, cartes postales anciennes et vieux papiers organisée par le Club philatélique et cartophile d'Écully.  
**Samedi 14 de 9h à 12h et de 14h à 17h30 au Centre Culturel.**

#### DICTÉE

Organisée par l'association de Défense de la Langue Française. Inscription : 2€.  
**Mercredi 17 à 14h15 au Centre Culturel.**  
Correction mercredi 24 à 14h.

#### ANIMATION

Musique irlandaise par la Cie Bric à Brac  
**Mercredi 17 à 19h à la Médiathèque.**

#### CONCERT

Jazz avec « Sky Game », le quartet du chanteur David Linx. Tarifs : 12€ et 8€.  
**Vendredi 19 à 20h30 au Centre Culturel.**

#### EXPOSITION

« Écritures en détention, l'expérience Fanzine-Jail ». Dans le cadre du festival Quais du Polar.  
**À partir du vendredi 19 au Centre Culturel.**

#### CINÉ-BALLET

« Cendrillon » de Prokofiev (2h30). Chorégraphie : Rudolf Noureev.  
**Dimanche 21 à 15h à Écully Cinéma.**

#### CONFÉRENCE MUSICALE

Sur « THE BEATLES - MYTHES ET RÉALITÉS » par Didier Eusèbe  
**Jeudi 25 à 19h à la Médiathèque.**



## CLASSIQUE RÉCITAL CHANT ET ACCORDÉON

C'est un duo original que propose le service culturel, puisqu'il marie le chant et l'accordéon ! Avant de travailler ensemble, chacun des deux artistes a d'abord une carrière internationale.

La mezzo-soprano **Magdalena Cornelius** a chanté entre autres au Festival Wratislavia Cantans (Pologne), au Festival Oper im Berg de Salzbourg (Autriche), et aux festivals allemands Kammeroper Schloss Rheinsberg et du Schleswig-Holstein. Elle a travaillé avec des chefs d'orchestre renommés tels que Christoph Eschenbach, Christopher Hogwood et Wojciech Rodek.

Elle a étudié à l'Académie de musique de Wrocław (Pologne) puis avec la chanteuse d'opéra Gloria Banditelli en Italie. Elle a été membre de la Dartington International School (Royaume-Uni) et de l'Institut Richard Strauss de Garmisch-Partenkirchen (Allemagne).

L'accordéoniste **Maciej Zimka** est diplômé de l'Académie de musique de Cracovie (Pologne). Il est lauréat de nombreuses compétitions dont le 1<sup>er</sup> prix au Festival international d'accordéon de Klingenthal, 1<sup>er</sup> prix des Confrontations d'accordéon de Gorlice, et le 1<sup>er</sup> prix au Concours international d'accordéon de Vilnius. Il tourne aux États-Unis, dans toute l'Europe, et en Israël. Maciej Zimka est aussi compositeur. Parmi ses œuvres, on peut trouver deux quatuors à cordes, des sonates pour violon et piano, pour violon et accordéon, une création sur la poésie d'Eryk Ostrowski « Songs of the Night » pour une mezzo-soprano et piano.

En duo, les artistes proposent un récital entre Europe de l'Ouest et de l'Est avec un répertoire varié autour d'œuvres de Scarlatti, Chopin, Tchaïkovski, Poulenc ou encore Karłowicz, compositeur polonais de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

**Tarifs : 12 € et 8 €.**

**DERNIÈRE MINUTE : Le concert prévu initialement le 5 février est reporté le vendredi 30 avril à 20h au Centre Culturel**

## VIE ASSOCIATIVE

### PORTRAIT

#### JACQUES BARANGER : PASSION MECCANO !

Si vous vous êtes promenés en décembre avenue de Veyssière, vous avez pu découvrir, dans la vitrine de la boutique électricité Bonin, de beaux modèles de Meccano : pont transbordeur, grue, tour Eiffel mais aussi voitures, véhicules militaires ou avion... Ils sont l'œuvre d'un Écullois, Jacques Baranger, passionné de Meccano.

« J'ai découvert le Meccano enfant puis je m'y suis remis à la retraite, et à 80 ans, je continue », raconte Jacques Baranger. Membre du Club des Amis du Meccano qui regroupe près de 800 amateurs en France, il est même le responsable du club pour la région Rhône-Alpes Nord.

Inventé par l'anglais Frank Hornby pour ses enfants, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la marque Meccano est déposée en 1907 et connaît un succès international dès avant la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale. Ce jeu de construction composé de lames en métal perforées que l'on assemble avec des vis et des écrous fera la joie d'un nombre incalculable d'enfants et d'adultes, jusqu'au début des années 1970, avant d'être supplanté par les briques en plastiques Lego.

En amateur éclairé, Jacques Baranger prend plaisir à reproduire des modèles anciens mais réalise aussi des créations originales sans plans ni notices.



### DON DU SANG

#### JE PARTAGE MON POUVOIR DE SAUVER DES VIES !

Avant les vacances de printemps, notez dès maintenant dans votre agenda de prévoir une heure pour sauver des vies ! Collecte de sang à l'Espace Écully, 7 rue Jean Rigaud, mardi 16 mars, de 9h à 19h sans interruption.

**Collecte sur rendez-vous, inscrivez-vous en ligne : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>**

L'année 2020 a été marquée par une pandémie sans précédent, qui a démontré une fois de plus l'esprit de solidarité des Français et notamment leur engagement pour le don de sang, au moment où les réserves de produits sanguins s'amenuisaient en raison de la crise sanitaire. Un grand nombre de collectes ont dû être annulées, et plus particulièrement les collectes entreprises et écoles/universités. « *Malgré tout, et grâce à nos partenaires fidèles comme la ville d'Écully, nous avons pu organiser de nouvelles collectes* » précise Anna Josephsson, Chargée de Communication de l'Établissement français du sang (EFS). Merci aux nombreux donneurs : Écullois, écoles et entreprises qui ont répondu présents en 2020 !

L'EFS rappelle que les dons de sang doivent être réguliers car la durée de vie des produits sanguins est courte (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades et aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. Chaque don compte !



#### QUI PEUT DONNER ?

Toute personne :

- Âgée de 18 à 70 ans et en bonne santé
- Pesant plus de 50 kg
- Reconnue apte au don à l'issue de l'entretien pré-don



### CENTRE SOCIAL D'ÉCULLY ATELIER JARDIN POTAGER

Le Centre social d'Écully en partenariat avec l'Institut Environnement et Technologies propose une animation jardin sur deux mercredis après-midi. L'idée est d'apprendre les bases pour s'occuper d'un jardin potager.

L'atelier est gratuit et s'adresse à tous les publics. Les places étant limitées, une réservation est obligatoire par téléphone au Centre social d'Écully. Tél. : 04 78 33 12 73 (possible jusqu'à la veille à 17h)

Les ateliers se dérouleront au « jardin du Randin », entre le 2 et le 4 chemin du Randin, les mercredis 24 février et 17 mars, de 14h à 16h.



Organisé par le LIONS Club Lyon Ouest



Ville d'ÉCULLY

# SALON VIN & SAVEURS

**13 et 14 mars 2021**

*(sous réserve de modifications liées à la crise sanitaire)*

**23<sup>e</sup>  
édition**

**Espace ÉCULLY**  
7 rue Jean Rigaud  
69130 ÉCULLY

AVEC L'AIMABLE PARRAINAGE  
DE JACOTTE BRAZIER



FOTOLIA

**LE PROGRÈS**

[www.leprogres.fr](http://www.leprogres.fr)

[www.vins-saveurs-ecully.org](http://www.vins-saveurs-ecully.org)



[contact@vins-saveurs-ecully.org](mailto:contact@vins-saveurs-ecully.org)

**Samedi : 10h / 22h**

**Dimanche : 10h / 18h30**

**Restauration permanente / Parking gratuit**

**Au profit de L'Arche à Lyon**



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - À consommer avec modération